

Conformément aux articles 38.39 du Loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et articles 39, 42, 44, 61 et 62 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

Le Président de l'A.P.C DE BORDJ T'HAR lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales afin de retenir une entreprise qualifiée pour la réalisation de projet :

**Aménagement urbain entre le siège de l'APC et le centre du parc communal (eau potable, assainissement, voirie et trottoirs, éclairage public) sur une distance de 400 m l.**

Les entreprises publiques et privées intéressées par le présent avis d'appel d'offres et ayant la qualification et classification professionnelle **catégorie quatre (4) et plus (activité principale) secteur Construction ou travaux publics**. Peuvent retirer le cahier de charge auprès du siège APC DE BORDJ T'HAR (bureau de marches publics). Contre paiement d'une somme de **4000.00 DA** ; non remboursable versés chez le trésorier inter-communal à chekfa.

Les offres doivent comporter : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière

I - LE DOSSIER DE CANDIDATURE : contient :

1. une déclaration de candidature (selon modèle), remplie , signée et paraphée.
2. une déclaration de probité (selon modèle), remplie , signée.
3. Certificat de qualification et de classification professionnelle **catégorie quatre (4) et plus (activité principale) secteur Construction ou travaux publics**.  
travaux publics ou Construction.
4. les statuts pour les sociétés .
5. les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise .
6. Tout document permettant d'évaluée les capacités des soumissionnaires:
  - Les moyens humains, accompagnés de tous les justificatives (Copies des pièces justificatives selon le cahier des charges).
  - Les moyens matériels accompagnés de toutes les pièces justificatives (Copies des pièces justificatives selon le cahier des charges)
  - Le détail de la méthodologie d'exécution des travaux à savoir planning d'avancement des travaux

II - L'OFFRE TECHNIQUE : contient

- 1- déclaration à souscrire (selon modèle), remplie , signée et paraphée.
- 2- cahier de charges technique signé aux pages nécessitants la signature (toutes les pages visées) et portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté ».
- 3- une mémoire technique justificative ; Remplie, signée, et paraphée.

### III – L'OFFRE FINANCIERE : contient

- 1- la lettre de soumission; Remplie, signée, et paraphée.
- 2- le bordereau des prix unitaires ; Remplie, signée, et paraphée.
- 3- le détail quantitatif et estimatif; Remplie, signée, et paraphée.
- 4- la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ; Remplie, signée, et paraphée.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2026

● DE PROJET : **Aménagement urbain entre le siège de l'APC et le centre du parc communal (eau potable, assainissement, routes et trottoirs, éclairage public) sur une distance de 400 m l**

La Durée De Préparation Des Offres : est fixée à **douze (12) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP et dans la presse électronique agréé .

La date et l'heure limité de dépôt des offres : est fixée a à **douze (12) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP jusqu'à **10 H : 00**, au siège de la commune-secrétariat générale- ; si le dernier jour de la durée du préparation des offres coïncide avec une journée de fin de semaine ou une journée de repos légale ; la durée de préparation des offres et le joins de dépôts des offres seront reporté au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis de dossier de candidature, des offres techniques et financières sera tenue en séance publique le même jour du dépôt des offres à **10H :00** au siège de l'APC (salle de réunion); le service contractant invite l'ensemble des candidats ou soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la période équivalant à la durée de préparation des offres augmentée de quatre vingt dix (90) jour à compter de la date de l'ouverture des plis.

LE PRÉSIDENT DE L'A.P.C